



Hôtel de ville, le 30 AVR. 2010

Le Maire

PO/SM/SB/10.526

Monsieur le Président,

Votre courriel du 23 avril dernier a retenu toute mon attention.

Vous tenez à rappeler votre opposition au plan d'aménagement de la Forêt de la Malmaison pour la période 2010-2014.

Je regrette que vous n'ayez pas fait part de cette position lors des différentes réunions de concertation organisées à ma demande par l'Office National des Forêts ou lors de la réunion publique de présentation du plan le 13 novembre dernier en Mairie de Rueil-Malmaison.

Si cela avait été le cas, votre position aurait été mentionnée dans le compte-rendu de la réunion publié dans le Rueil Infos de décembre.

Mais vous comprendrez qu'il n'est pas possible de transcrire dans un document des prises de paroles qui n'ont pas eu lieu.

Par ailleurs, vous contestez une fois de plus la légitimité de cette concertation sur le seul argument que vous n'êtes aujourd'hui pas d'accord avec ses conclusions pourtant acceptées par l'ensemble des participants aux groupes de travail et pas seulement les communes comme vous voulez le faire croire.

De plus, comment pouvez-vous écrire que « les communes ont préféré abandonner tout simplement Saint-Cucufa au bon vouloir de Monsieur Olivier JAMES » alors que c'est à ma demande que cette concertation a eu lieu, que j'ai rencontré à plusieurs reprises Monsieur Olivier JAMES pour lui faire part de la sensibilité des Rueilloises et Rueillois à la préservation de leur forêt afin que l'ONF prenne en compte cette sensibilité dans ses travaux à venir.

Le plan d'aménagement 2010-2014 préserve notre forêt et n'en fait aucunement une forêt à finalité commerciale.


Bien au contraire, sa vocation de forêt destinée à l'accueil du public est rappelée comme étant le premier objectif de la forêt avec la conservation et la valorisation de ses richesses naturelles et une gestion durable de la forêt.

Je peux comprendre les désaccords mais ceux-ci doivent s'exprimer dans le cadre d'un débat serein que j'ai souhaité organiser.

L'ONF a mené ce débat d'une manière remarquable et a abouti à un document faisant la synthèse de longs mois de travail.

Je ne peux que regretter votre attitude mais pour ma part je considère que tout a été fait pour qu'un plan d'aménagement acceptable par la population et les différents responsables de ce territoire, soit proposé. Il ne m'appartient certainement pas de remettre en cause cette démarche.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Patrick OLLIER
Député des Hauts-de-Seine

Monsieur Roland CADIN
Président des ASBC
roland.cadin@free.fr